

Accompagnateur/surveillant pause méridienne au restaurant scolaire intercommunal

Pôle « enfance/petite enfance »

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BELLE ILE EN MER RECRUTE

La Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer (CCBI) gère 41 compétences, dont l'enfance et la petite enfance et la restauration scolaire.

Basé au sein du complexe Arletty à Le Palais, le restaurant scolaire inter-communal prépare et distribue, plus de 250 repas par jour et s'attache à fournir une alimentation de grande qualité aux enfants de quatre établissements scolaires, publics et privés, dont trois palantins.

Les accompagnateurs/surveillants font partie intégrante de l'équipe du restaurant scolaire, au sein du pôle enfance/ petite enfance.

Ils interviennent sur deux établissements scolaires privés : l'école primaire Sainte-Anne et le collège Sainte Croix.

Le rôle de l'accompagnateur/ surveillant est de prendre en charge et d'assurer le transfert d'un groupe d'enfants depuis leur établissement scolaire vers le restaurant scolaire inter-communal, lors de la pause méridienne.

Il assure également la surveillance des enfants durant le repas et aide au service en collaboration avec l'équipe de restauration.

Missions principales :

- Prendre en charge les enfants du groupe assigné dans la cour de l'établissement scolaire, en collaboration avec ses collègues : vérifier l'effectif, transmettre les consignes aux enfants, assurer la sécurité et l'animation dans la cour, partager les informations utiles avec les enseignants et le personnel de l'établissement scolaire.
- Assurer le transfert des enfants de l'établissement scolaire jusqu'au restaurant inter-communal : assurer un trajet groupé, dans le calme, en respectant le code de la route et les règles de sécurité transmises par le coordinateur de l'équipe.
- Organiser et superviser les repas : faire respecter le calme et la sécurité dans le restaurant inter-communal, gérer les lavages de mains, l'installation à table des enfants, aide au service des repas.

Profil recherché :

Expérience professionnelle auprès d'un public de scolaire souhaitée. Appétence et sensibilisation à l'univers des enfants et à la pédagogie demandée.

Savoirs/Connaissances : Relations et posture avec les enfants/adolescents.

Qualités requises : Bienveillance, travail en équipe, capacité d'écoute, patience et maîtrise de soi, exemplarité, ponctualité, rigueur, pédagogie.

Description du poste :

- Contrat : emploi statutaire (Adjoint territorial d'animation) ou CDD d'un an renouvelable jusqu'au CDI, contrat à l'année annualisé
- Horaires de travail : les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur le temps de la pause méridienne (2h ou 2h15min par jour), hors vacances scolaires et jours fériés
- Lieu de travail : Le Palais (École Sainte- Anne/Collège Sainte-Croix - Restaurant scolaire Arletty)
- Temps de travail : 6 heures ou 6 heures et 42 minutes annualisées par semaine
- Rémunération annualisée : 275€ Net/mois ou 307€ Net/mois

"En postulant à cette offre d'emploi, vous donnez votre accord pour que nous prenions contact avec vos précédents employeurs. Dans votre lettre de motivation, vous pouvez nous apporter toutes les précisions que vous souhaiteriez".

Candidatures à adresser **avant le 31/07/2025**

par mail à recrutement@ccbi.fr

À l'attention de Madame Annaïck HUCHET, Présidente de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer